

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 18 avril 2023**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par Monsieur le maire Claude Comeau

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Hugo Gendreau, Sam Ierfino et René Lecavalier

Était aussi présente : Me Charlotte Gagné, directrice générale adjointe et greffière

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE - 19 H

2023-04-113 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS D'AVRIL 2023 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 00, d'ouvrir la séance ordinaire du mois d'avril 2023 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

Mot du maire en raison de la tempête de verglas en avril 2023.

#### PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 01 et s'est terminée à 19 h 07.

2023-04-114 DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MARS 2023 – APPROBATION DUDIT PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal la séance extraordinaire du 29 mars 2023, copie dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver ledit procès-verbal de la séance extraordinaire du mois de mars 2023.

#### DIRECTION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

2023-04-115 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de mars 2023 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2023-04)

2023-04-116 DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE MARS 2023

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de mars 2023 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.

2023-04-117 AUTORISATION DE DEMANDE D'EXEMPTION – SOUSCRIPTION AU FONDS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DU BARREAU DU QUÉBEC

Considérant que la Ville de Pincourt a à son service exclusif Me Etienne Bergevin Byette et Me Charlotte Gagné, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De déclarer aux fins du Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec (chap. B-1, r. 20) que la Ville de Pincourt se porte garante, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de Me Etienne Bergevin Byette et Me Charlotte Gagné dans l'exercice de leurs fonctions.

2023-04-118 AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la direction générale à déposer, dans le cadre de l'appel de projets pour le fonds de développement des communautés de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, une demande pour le projet 'Personnes nécessitant une aide particulière' (PNAP), la Ville s'engageant à réaliser le projet pour lequel la demande sera déposée.

D'autoriser monsieur Simon Grenier, chargé de projet pour la direction générale, à signer, pour et au nom de la Ville, tout document requis dans le cadre de ce projet.

2023-04-119 AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À L'INNOVATION CULTURELLE ET NUMÉRIQUE (PICN 2023) DU CONSEIL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE VAUDREUIL-SOULANGES (CACVS)

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la direction générale à déposer, dans le cadre de l'appel de projets pour le PICN 2023, une demande pour la réalisation d'une première murale artistique du programme « Programme d'intégration des arts muraux au paysage urbain » de la Ville de Pincourt, la Ville s'engageant à réaliser le projet pour lequel la demande sera déposée.

D'autoriser monsieur Simon Grenier, chargé de projet pour la direction générale, à signer, pour et au nom de la Ville, tout document requis dans le cadre de ce projet.

2023-04-120 ADOPTION DU « PROGRAMME D'INTÉGRATION DES ARTS MURAUX AU PAYSAGE URBAIN » DE LA VILLE DE PINCOURT ET NOMINATION DE SES MEMBRES

Considérant que la Ville de Pincourt désire promouvoir l'art public sur son territoire en permettant que les murs extérieurs de certains bâtiments érigés sur son territoire puissent être agrémentés de murales;

Considérant les pouvoirs qui lui sont accordés en vertu de l'article 4 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1);

Considérant le projet de Règlement numéro 929, relatif à l'art mural public ;

Considérant la recommandation du directeur du Service des loisirs et services communautaires, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer :

- Monsieur Francis Hamel, directeur du Service des loisirs et services communautaires ;
- Monsieur Richard Dubois, directeur du Service de l'aménagement du territoire ;
- Madame Diane Boyer, conseillère municipale ;
- Madame Francine St-Denis, représentante désignée de la Société d'histoire et de généalogie de l'Île Perrot ;
- Madame Marie-Josée Gélinas, représentante désignée du Comité Design de Pincourt ;

au sein du Comité d'art mural public de la Ville de Pincourt.

2023-04-121

NOMINATION DE MME MÉLANIE BERGEVIN ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL - CHEFFE DE DIVISION LOISIRS, CULTURE ET ÉVÉNEMENTS

Considérant la recommandation de la direction générale;

Considérant la recommandation en ce sens de la Commission de développement social, communautaire et loisirs du 27 mars 2023, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Claude Comeau et le directeur général, Me Etienne Bergevin Byette, à signer le nouveau contrat de travail de Mme Mélanie Bergevin.

De nommer Mme Mélanie Bergevin à titre de Cheffe de division des Loisirs, culture et événements.

De féliciter et souhaiter bon succès à Mme Bergevin dans ses nouvelles fonctions.

SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

2023-04-122

DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de mars 2023 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.

2023-04-123

TARIF D'HONORAIRES POUR L'ÉMISSION DE CERTIFICATS DE TAXES

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter un tarif d'honoraires de 122,50 \$, taxable, exigible à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 pour l'émission de certificats de taxes par la Ville et de 122,50 \$, taxable, par le service Immonet pour les utilisateurs dudit service.

#### TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

2023-04-124 AUTORISATION À LA DIRECTRICE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLICS – STATIONNEMENTS DE LA CASERNE-ATELIERS

Considérant les dispositions des articles 573 et suivants de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C -19) encadrant l'adjudication de contrats, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, à aller en appel d'offres publics pour le projet suivant :

- Réfection des stationnements à la Caserne-Ateliers

2023-04-125 DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT - OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'ILLUMINATIONS HIVERNALES

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat et l'installation, par la directrice du Service des travaux publics et infrastructures, Madame Line St-Onge, d'illuminations hivernales, auprès de divers fournisseurs, pour la somme maximale de 25 000 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement soit imputée au poste 22-700-10-038 et remboursée en cinq (5) versements annuels égaux maximaux de 5 000 \$ à compter de l'exercice financier 2024.

2023-04-126 DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉHABILITATION DE LA BENNE DE QUATRE CAMIONS

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'octroi, par la directrice du Service des travaux publics et infrastructures, Madame Line St-Onge, d'un contrat de réhabilitation de la benne de quatre camions, auprès de « *Équipements Twin inc.* » et divers autres fournisseurs, pour la somme maximale de 53 000 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste 22-300-40-052.

2023-04-127 AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES REGROUPÉ POUR LES SERVICES DE RAMASSAGE, DE TRANSPORT ET DE DISPOSITION DES MATIÈRES ALIMENTAIRES ET MATIÈRES ORGANIQUES ET DES RÉSIDUS VERTS INCLUANT LES FEUILLES MORTES POUR LES ANNEES 202

Considérant que le contrat pour le ramassage, le transport et la disposition des résidus organiques pour l'année 2023, conclu dans la cadre d'un regroupement chapeauté par la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, prend fin le 31 décembre 2023 ;

Considérant que les quatre municipalités sur l'île Perrot (L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt et Terrasse-Vaudreuil) ont manifesté leur intérêt à former un regroupement pour conclure un nouveau contrat;

Considérant que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot s'est montrée favorable à accepter le mandat de chapeauter l'appel d'offres regroupé;

Considérant que les particularités, exigences et modalités spécifiques requises pour chacune des villes participantes seront intégrées au devis, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville confirme son adhésion au regroupement visant les services de ramassage, de transport et de dispositions des matières alimentaires et matières organiques et des résidus verts incluant les feuilles mortes pour les années 2024-2025 incluant trois années d'option.

Que la Ville confie à la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot le mandat de préparer le devis, de lancer l'appel d'offres et d'analyser les soumissions reçues, en son nom et celui des autres municipalités participantes.

2023-04-128

AUTORISATION D'ALLER EN APPELS D'OFFRES REGROUPEÉ POUR LE RAMASSAGE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES DÉCHETS ET DES DÉCHETS VOLUMINEUX POUR LES ANNEES 2024-2025 INCLUANT TROIS ANNEES D'OPTION DE RENOUVELLEMENT

Considérant que la dernière année d'option de renouvellement du contrat pour le ramassage, le transport et la disposition des déchets et des déchets volumineux, conclu dans la cadre d'un regroupement chapeauté par la Ville de Vaudreuil-Dorion, prend fin le 31 décembre 2023;

Considérant que les villes de L'Île-Perrot et de Pincourt ont manifesté leur intérêt à former un regroupement pour conclure un nouveau contrat;

Considérant que la municipalité de Terrasse-Vaudreuil aura la possibilité de se joindre postérieurement au regroupement;

Considérant que la Ville de L'Île-Perrot s'est montrée favorable à accepter le mandat de chapeauter l'appel d'offres regroupé;

Considérant que les particularités, exigences et modalités spécifiques requises pour chacune des villes participantes seront intégrées au devis, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville confirme son adhésion au regroupement visant les services de ramassage, de transport et de disposition des déchets et des déchets volumineux pour les années 2024-2025 incluant trois années d'option.

Que la Ville confie à la Ville de L'Île-Perrot le mandat de préparer le devis, de lancer l'appel d'offres et d'analyser les soumissions reçues, en son nom et celui des autres municipalités participantes.

LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

2023-04-129

AUTORISATION D'ACTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la tenue du « Marathon BougeBouge » sur le réseau routier le dimanche 7 mai 2022, à 8 h 30, selon les trajets déposés.

D'autoriser la tenue de la « Course Chêne-Bleu » sur le terrain de l'école et sur le réseau routier le jeudi 18 mai 2022, à 9 h 00, selon les trajets déposés.

D'autoriser la tenue de la « Course Notre-Dame-de-Lorette », le lundi 12 juin 2022, à 8 h 30, sur les terrains du parc Olympique et sur le réseau routier, et ce, selon les plans déposés.

D'autoriser, suivant la demande formulée par la Société canadienne du cancer, la tenue de l'édition 2023 du « Relais pour la vie », sur les terrains du parc Olympique à Pincourt, le 10 juin 2023 de 18h à minuit, et ce, sans l'utilisation du réseau.

D'autoriser les différents services municipaux (Loisirs et Services communautaires, Services des travaux publics et des infrastructures, Services d'urgence et de protection incendie) à participer à la réalisation des événements.

De transmettre une copie de la présente résolution à la Sûreté du Québec pour assurer l'encadrement sécuritaire des événements.

2023-04-130 DÉPENSES FINANÇÉES PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – ACHAT D'UN CHAPITEAU POUR LA SCÈNE DE LA PLACE BELLEVUE

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat, par le directeur du Service des loisirs et services communautaires, monsieur Francis Hamel, d'un chapiteau pour la scène de la place Bellevue, auprès de « *Tentes Fiesta Ltée* », pour la somme maximale de 6 000 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste 22-700-20-070.

2023-04-131 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC DANS LE CADRE DE « L'APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES 2023-2024 »

Considérant les exigences du programme d'aide financière du Ministère de la Culture et des Communications du Québec;

Considérant l'« Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2023-2024 », il est

PROPOSÉ PAR Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme « *Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2023-2024* » du Ministère de la Culture et des Communications.

De désigner madame Sylvie de Repentigny, régisseuse à la bibliothèque, comme mandataire aux fins de ce projet.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2023-04-132 NOMINATION D'UN ADJOINT FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ POUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseiller en environnement, monsieur Christopher Massé, soit nommé à titre d'adjoint fonctionnaire désigné pour l'application des règlements suivants :

- de nuisances;
- d'arrosage;
- de zonage;
- d'administration des règlements d'urbanisme.

SERVICE D'URGENCE ET DE PROTECTION INCENDIE

2023-04-133 DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT - ACHAT ET INSTALLATION D'UN ÉQUILIBREUR DE PNEUS ET D'UNE DÉJANTEUSE

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
 APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat et l'installation, par le directeur du Service d'urgence et de protection incendie, monsieur Yanick Bernier, d'un équilibreur de pneus et d'une déjanteuse, auprès de « *Les Pièces d'Auto Larco* », pour la somme maximale de 24 575 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement soit imputée au poste 22-300-40-068 et remboursée en cinq (5) versements annuels égaux de 4 915 \$ à compter de l'exercice financier 2024.

GREFFE ET COMMUNICATIONS

2023-04-134 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 841-03 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 841 CONCERNANT L'USAGE DE L'EAU DE L'AQUEDUC MUNICIPAL, TEL QU'AMENDÉ

Madame la conseillère Diane Boyer dépose le projet de règlement numéro 841-03 intitulé Règlement modifiant le Règlement numéro 841 concernant l'usage de l'eau de l'aqueduc municipal, tel qu'amendé et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente, le but de celui-ci étant d'y ajouter des dispositions en lien avec les compteurs d'eau et d'y modifier les dispositions relatives à l'arrosage et au remplissage de piscines et spas.

2023-04-135 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 929 – RÈGLEMENT RELATIF À L'ART MURAL PUBLIC

Madame la conseillère Diane Boyer dépose le projet de règlement numéro 929 intitulé *Règlement relatif à l'art mural public* et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente, le but de celui-ci étant de régir et d'encadrer la réalisation des projets d'art mural sur le territoire de la Ville.

2023-04-136 DÉPÔT DU CERTIFICAT DES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT – RÈGLEMENT NUMÉRO 926 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 771 000 \$ POUR L'ACQUISITION D'UNE AUTO-POMPE

Conformément à l'article 557 de *la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le greffier dépose copie du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement tenue du 5 au 6 avril 2023 pour le Règlement d'emprunt numéro 926;

Considérant que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire était de 11 073;

Considérant que le nombre requis de signatures pour la tenue d'un scrutin référendaire était de 1 118;

Considérant qu'aucune personne n'a signé le registre tenu du 5 au 6 avril 2023;

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
 APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le Règlement d'emprunt numéro 926 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

2023-04-137 ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-26 -  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS D'IMPLANTATION ET  
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 780, TEL QU'AMENDÉ

Considérant l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 780-26 lors de la séance ordinaire du 14 mars 2023, sous le numéro de résolution 2023-03-087 ;

Considérant l'adoption du Premier Projet de règlement 780-26 lors de la même séance, sous le numéro de résolution 2023-03-088 ;

Considérant la tenue de la consultation publique du 11 avril 2023, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le Deuxième Projet de Règlement numéro 780-26 – modifiant le règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé de manière à modifier les normes applicables à la protection, coupe et plantation d'arbres.

2023-04-138 ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-27 -  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS D'IMPLANTATION ET  
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 780, TEL QU'AMENDÉ

Considérant l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 780-27 lors de la séance ordinaire du 14 mars 2023, sous le numéro de résolution 2023-03-089 ;

Considérant l'adoption du Premier Projet de règlement 780-27 lors de la même séance, sous le numéro de résolution 2023-03-090 ;

Considérant la tenue de la consultation publique du 11 avril 2023, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le Deuxième Projet de *Règlement numéro 780-27 – modifiant le règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé* de manière à ajouter les usages vente au détail de produits laitiers (bar laitier) et service de restauration comme usages spécifiquement inclus dans la zone P3-11.

2023-04-139 ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 786-02–  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 786 RELATIF AUX USAGES  
CONDITIONNELS

Considérant l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 786-02 lors de la séance ordinaire du 14 mars 2023, sous le numéro de résolution 2023-03-092 ;

Considérant l'adoption du Premier Projet de règlement 786-02 lors de la même séance, sous le numéro de résolution 2023-03-093 ;

Considérant la tenue de la consultation publique du 11 avril 2023, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le Deuxième Projet de *Règlement numéro 786-02– modifiant le règlement numéro 786 relatif aux usages conditionnels* de manière à ajouter l'usage « garde de poules urbaines » comme usage conditionnel dans les zones C1-24, H1-03, H1-04, H1-05, H1-06, H1-07, H1-08, H1-10, H1-11, H1-12, H1-15, H1-16, H1-21, H1-22, H1-27, H2,04, H2-06, H2-10, H3-03, H3-08, H3-09, H3-10, H3-12, H3-13, H4-01, H4-02, H4-03, H4-04, H4-06, H4-07, H4-08, H4-09, H4-12, H5-01, H5-03, H5-04, H5-05, H5-06, H5-07, H5-08, H6-03, H6-04, H6-06 et H6-09.



2023-04-140 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 865-03– RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 865 CONCERNANT LA DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), la Ville de Pincourt a le pouvoir d'adopter, de modifier ou d'abroger un règlement concernant la démolition d'un immeuble sur son territoire;

Considérant qu'un avis de motion pour la présentation du règlement modifiant le règlement concernant la démolition d'un immeuble a été donné lors de la séance du 14 mars 2023, sous le numéro 2023-03-099, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le projet de Règlement numéro 865-03 – Règlement modifiant le Règlement numéro 865 concernant la démolition d'un immeuble, tel qu'amendé, le but de celui-ci étant de s'arrimer avec les nouvelles dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1) et de la *Loi sur le patrimoine culturel* (chapitre P-9.002).

Que la procédure de consultation publique ait lieu à toute date déterminée par la greffière.

2023-04-141 ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 917-01 – RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 917 RELATIF AU PAIEMENT D'UNE CONTRIBUTION DESTINÉE À FINANCER TOUT OU PARTIE D'UNE DÉPENSE LIÉE À L'AJOUT, L'AGRANDISSEMENT OU LA MO

Considérant l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 917-01 lors de la séance extraordinaire du 29 mars 2023, sous le numéro de résolution 2023-03-104 ;

Considérant l'adoption du Premier Projet de règlement 917-01 lors de la même séance, sous le numéro de résolution 2023-03-106 ;

Considérant la tenue de la consultation publique du 11 avril 2023, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le Deuxième Projet de *Règlement numéro 917-01 – abrogeant et remplaçant le règlement numéro 917 relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie d'une dépense liée à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux.*

2023-04-142 ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 927 – RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Considérant l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 927 lors de la séance extraordinaire du 29 mars 2023, sous le numéro de résolution 2023-03-105 ;

Considérant l'adoption du Premier Projet de règlement 927 lors de la même séance, sous le numéro de résolution 2023-03-107 ;

Considérant la tenue de la consultation publique du 11 avril 2023, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le Deuxième Projet de *Règlement numéro 927 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments* de manière à réglementer l'occupation et l'entretien des bâtiments sur le territoire de la Ville.

2023-04-143 ADOPTION DES RÈGLEMENTS 784-06 (ADMIN URBANISME), 868-06 (NUISANCES) ET 925 (PESTICIDES)

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter les règlements suivants :

- **Règlement numéro 784-06** modifiant le *Règlement d'administration des règlements d'urbanisme, tel qu'amendé*, concernant les dispositions relatives à l'application de la réglementation en lien avec l'entretien et la plantation d'arbres sur le territoire de la Ville;
- **Règlement numéro 868-06** modifiant le *Règlement numéro 868 relatif aux nuisances, à l'entretien et la salubrité des immeubles, tel qu'amendé*, concernant les dispositions relatives aux poules urbaines sur le territoire de la Ville;
- **Règlement numéro 925** *Règlement relatif à l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais remplaçant le règlement numéro 824*, encadrant l'utilisation de pesticides et d'engrais sur le territoire de la Ville ainsi que les utilisateurs autorisés à le faire.

#### SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE

#### AFFAIRES NOUVELLES

#### 2023-04-144 MOTION DE REMERCIEMENTS - VERGLAS 2023

Le conseil municipal, au nom des citoyens et citoyennes de la Ville de Pincourt, tient à exprimer sa profonde reconnaissance envers tous les employés de la Ville pour leur engagement et leur dévouement pendant la récente période de verglas ayant causé des pannes de courant majeures du 5 avril au 10 avril 2023.

Le conseil municipal tient à ajouter ses remerciements les plus sincères aux employés des Services des travaux publics, d'urgence et de protection contre les incendies de notre ville, pour leur travail exceptionnel pendant cette période difficile.

Les employés des travaux publics ont travaillé sans relâche pour maintenir les routes et les trottoirs dégagés afin de garantir la sécurité de tous. Les pompiers et les premiers répondants ont quant à eux été appelés à intervenir dans des situations d'urgence et pour contenir des inondations dans les résidences.

Nous soulignons les mesures d'urgence et de soutien exceptionnelles qui ont été mises en place pour assurer le maintien du centre de dépannage à des centaines de citoyens à l'Omni-Centre, qui a été un lieu de refuge vital.

Nous tenons également à saluer le travail des monteurs de ligne chez Hydro-Québec, qui ont travaillé jour et nuit pour rétablir l'électricité dans notre ville.

Enfin, nous remercions chaleureusement les commerces locaux qui ont apporté leur soutien et leur solidarité à la communauté durant cette épreuve.

Au nom de tous les citoyens de notre ville, nous offrons nos plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à faire de cette période difficile une période de solidarité et de résilience.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19 h 31 et s'est terminée à 19 h 37.

#### 2023-04-145 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2023

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 38, de lever la Séance ordinaire du 18 avril 2023

---

CLAUDE COMEAU  
MAIRE

---

ME CHARLOTTE GAGNÉ  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE

PROJET